

2.6 Endettement privé des ménages

D'après les enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (**dispositif SRCV-SILC**), en 2016, un ménage français sur deux est endetté à titre privé, c'est-à-dire qu'il rembourse un emprunt ou un crédit pour des besoins privés. La part des ménages endettés pour un motif immobilier est supérieure à celle des ménages endettés pour un motif de consommation (respectivement 33 % et 27 %). Un ménage sur dix cumule à la fois crédit immobilier et crédit à la consommation.

Un peu moins des trois quarts des ménages endettés pour un motif immobilier ont contracté un emprunt pour l'achat de leur résidence principale ; les autres ménages sont endettés pour un autre achat immobilier ou foncier ou pour des travaux de rénovation.

Parmi ceux qui sont endettés pour motif de consommation, 63 % le sont pour l'achat d'une voiture ou d'une moto, 11 % pour l'achat de biens d'équipement et 35 % pour d'autres motifs personnels (crédits à la consommation en particulier) ; certains pouvant être endettés simultanément pour plusieurs motifs (9 %).

Les montants et les causes de l'endettement des ménages varient selon leur position dans leur cycle de vie. L'endettement immobilier est en effet plus fréquent en milieu de cycle de vie et les montants des remboursements plus élevés. Le montant médian mensuel tous remboursements confondus croît dans les premières années de la vie active et atteint son maximum pour les ménages dont la personne

de référence est âgée de 30 à 39 ans : la moitié de ces ménages remboursent plus de 800 euros par mois. Cette période coïncide avec des besoins en équipement pour le ménage qui peuvent être importants (surtout avec les achats immobiliers) ainsi qu'avec un **niveau de vie** plus élevé. À partir de 40 ans, ce montant décroît. La moitié des ménages endettés dont la personne de référence est âgée de 70 ans ou plus remboursent moins de 235 euros par mois.

En dessous du 1^{er} **décile** de niveau de vie, trois ménages sur dix ont souscrit un crédit contre six sur dix entre le 6^e et le 7^e décile, et seulement cinq sur dix au-dessus du dernier décile. Le **taux d'endettement** des ménages de niveau de vie intermédiaire est supérieur à celui des ménages de part et d'autre de la distribution des niveaux de vie. Quel que soit le niveau de vie, une fraction des ménages apparaît fortement endettée : en 2016, 6,5 % des ménages remboursent des charges d'emprunt (intérêts et capital) qui représentent au moins 33 % de leur revenu disponible. Cette proportion est supérieure à 5 % dans toutes les tranches de niveau de vie et atteint 9,2 % pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1^{er} décile.

Les ménages pauvres (dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**) ont davantage de retards de paiements (emprunts, loyers, impôts, électricité, gaz, eau, etc.) : 21,5 % d'entre eux ont eu au moins un retard de paiement au cours des douze derniers mois, contre 6,7 % des autres ménages. ■

Définitions

Dispositif SRCV-SILC : voir *annexe Sources et méthodes*.

Niveau de vie, décile, seuil de pauvreté : voir *annexe Glossaire*.

Taux d'endettement : ratio entre le montant des remboursements et le revenu disponible du ménage.

Pour en savoir plus

- « Les durées d'emprunts s'allongent pour les plus jeunes », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Endettement et recours aux services bancaires en 2008 », *Insee Première* n° 1352, mai 2011.

Endettement privé des ménages 2.6

1. Part des ménages endettés à titre privé selon le motif

en %

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitat ¹	30,4	29,7	29,4	30,4	31,2	30,7	31,7	32,1	33,3	32,5	32,6	33,2
<i>dont acquisition de la résidence principale</i>	21,7	23,0	22,7	22,4	23,1	21,9	22,4	24,1	24,1	23,7	23,7	23,9
Consommation ²	30,2	30,5	31,2	30,9	30,1	28,5	28,7	27,8	28,2	27,2	26,4	26,9
Habitat et consommation	10,6	10,6	10,7	10,9	10,8	10,1	10,4	9,8	10,2	10,1	9,7	10,4
Ensemble	49,9	49,6	49,8	50,4	50,5	49,1	49,9	50,2	51,3	49,5	49,3	49,7

1. Ces ménages peuvent également être endettés au titre de la consommation.

2. Ces ménages peuvent également être endettés au titre de l'habitat.

Champ : France métropolitaine, ménages ayant des emprunts en cours ou interrompus mais non achevés.

Lecture : en 2016, 33,2 % des ménages ont un crédit à l'habitat, 26,9 % un crédit à la consommation, 10,4 % cumulent crédits à l'habitat et à la consommation.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2005 à 2016.

2. Montant médian mensuel et taux médian d'endettement selon l'âge en 2016

en %

Âge de la personne de référence du ménage	Ménages endettés à titre privé	dont avec emprunt immobilier	Montant médian mensuel du remboursement ¹ (en euros)	Taux médian d'endettement du ménage
Moins de 30 ans	48	19	315	13
De 30 à 39 ans	71	53	800	23
De 40 à 49 ans	71	55	700	19
De 50 à 59 ans	61	42	525	15
De 60 à 69 ans	40	23	320	11
70 ans ou plus	16	7	235	9
Ensemble	50	33	550	17

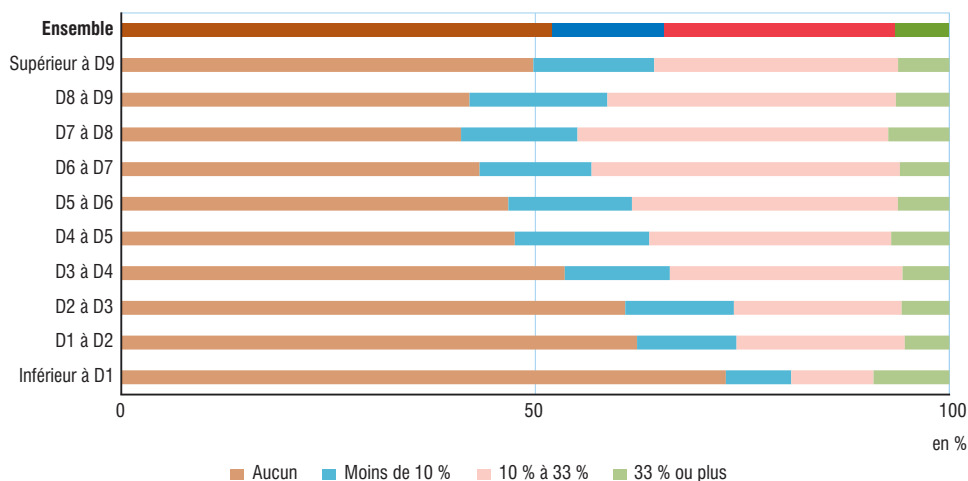
1. Tous remboursements confondus.

Champ : France métropolitaine, ménages ayant des emprunts en cours ou interrompus mais non achevés.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2016.

3. Taux d'endettement selon les déciles de niveau de vie en 2016

tranche de niveau de vie



Champ : France métropolitaine.

Lecture : 73 % des ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1^{er} décile n'ont aucun emprunt.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) 2016.